

SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public FO

FO
la force syndicale

L'Ecole Syndicaliste

des Bouches du Rhône

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Tél : 04 91 00 34 22 07 62 54 13 13 contact@snudifo13.org www.snudifo13.org

Dir. de publication : L. Bernabeu
ISSN 0980 7586 N° CPPAP 1127S 06275
Imprimé au siège

Bulletin n° 201

1 euro

novembre - décembre 2024

Déposé le 08 / 11 / 24

Dispensé de timbrage

Marseille Carré Pro Montgrand

40^{ème} congrès SNUDI-FO 13 18 octobre 2024 Marseille

Compte-rendu

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Pages 2 et 3 : Compte-rendu et photos

Page 4 : Bulletin d'adhésion 2025 déjà disponible

Page 5 et 6 : L'appel du Congrès aux enseignants des Bouches du Rhône



Un nouveau record en nombre de participants, cent trente avaient répondu présents pour ce congrès des 40 ans du SNUDI FO 13 !

Une participation confirmant notre développement et la mobilisation des adhérents.

■ **Frédéric Volle, secrétaire général du SNUDI FO a présidé notre AG** et a apporté son éclairage par ses réponses suite aux interventions de la discussion générale.



■ **Franck Bergamini, secrétaire général de l'Union Départementale des syndicats FO (des secteurs public et privé) a accueilli le congrès**, et abordé les questions générales et confédérales, dans lesquelles s'inscrivent nos revendications. Il a rappelé les diverses positions et initiatives de FO, notamment pour l'abrogation de la réforme des retraites et appelé les participants à s'investir pour aider lors des très proches élections TPE (entreprises de moins de 10 salariés).



■ **Franck Neff, secrétaire départemental du SNUDI FO 13, a ensuite fait un complément oral au rapport d'activité** reçu par tous les syndiqués.

Il rend hommage aux militants qui depuis 1984 ont construit le SNUDI FO 13, dans l'indépendance vis-à-vis de l'employeur, des gouvernements et de tout parti, ce qui reste notre principe. Notre syndicat a voulu être un bouclier face aux réformes destructrices, 40 ans de batailles, de luttes, gagnées et certaines perdues, mais jamais résigné !

Sur la situation internationale, avec notre Confédération, nous nous prononçons en faveur de la Paix et pour un cessez le feu immédiat à Gaza, en Ukraine et partout dans le monde où des conflits armés existent.

Au niveau national, Franck revient sur le déni de démocratie avec la poursuite du programme du gouvernement Attal par le nouveau gouvernement Barnier ! Au budget 2025, 60 milliards d'euros à récupérer ... Il détaille avec de nombreux exemples les conséquences de cette austérité sur nos statuts, nos droits, nos salaires, nos postes et nos conditions de travail : notamment les 4000 suppressions de postes prévues dont 3155 dans le 1er degré, l'aggravation du manque de remplacements et de l'acte 2 de l'école inclusive (problèmes de l'inclusion systématisée), les centaines d'heures d'AESH et enseignants spécialisés manquants, la généralisation du *Dispositif d'AutoRégulation*), les groupes de niveau du "Choc des savoirs", le management par la "culture de l'évaluation", le gel du point d'indice et Pacte-

PPCR, l'embauche de contractuels et ... les collègues désespérés, épuisés !

Loin de capituler ou de cogérer cette politique d'austérité, le SNUDI FO 13 doit être force de mobilisation, avec motions, délégations devant l'IA, préparer la grève, la grève pour gagner, jusqu'à satisfaction des revendications, pour aider les collègues à se regrouper pour revendiquer une amélioration de leurs conditions de travail car ensemble, avec le syndicat, on est forcément plus fort ! Et contre les mesures d'austérité, en matière de salaire, de retraites, la réponse est générale au niveau interprofessionnel, public-privé. Pour l'abrogation de la réforme des retraites Macron-Borne, la Confédération FO organise un meeting à Paris, avec des délégations de toute la France, le 26 octobre.

Pour conclure, Franck fait un point sur le fonctionnement, la régularité et l'amélioration des instances et de la communication.

Il termine par nos pensées pour Jacques PARIS et Cécile KOHLER, deux camarades de la FNEC FP FO qui sont retenus en otage en Iran depuis maintenant 2 ans.

Et il invite tous les participants à s'investir dans cette construction et ce fonctionnement du SNUDI FO 13.



■ **La discussion a été riche, avec 23 interventions** : situations dans les écoles à travers les tournées des délégués de secteurs, territorialisation et privatisation de l'Ecole, évaluations d'école et évaluations nationales et PPCR, abrogation de la loi retraite, bilan des délégués du personnel en F3SCT, Action sociale, inclusion scolaire et DAR et fiches RSST-DGI, développement du syndicat, conditions de travail des AESH, ... etc **La question du rôle du syndicat et de son aide à la mobilisation collective sur les revendications concrètes a été soulevée, précisée.**

Et nos invités ont contribué à cette discussion : Tarik SEMMANE pour le SPASEEN FO 13

(administratifs) avec les mêmes problèmes rencontrés par les agents sur la dégradation de leurs

conditions de travail (burn out, démission, appel à des contractuels...) ; Samia AIT ELHADJ du SNUDI FO 94 sur l'inclusion et l'expérimentation des DAR dans son département, Maxime CHAMPION du SNFOLC 13 (lycées et collèges) sur le "Choc des savoirs" et la mise en place des groupes de niveaux, Pascal ROCA (FO enseignement privé) sur le modèle du privé appliqué au public avec la territorialisation, NEFLE, MeG et le recrutement des enseignants par les directeurs...

■ Le rapport d'activité du syndicat a été voté et approuvé à l'unanimité.

■ La pause de midi, a célébré les 40 ans du SNUDI FO 13 autour d'un apéritif puis d'un buffet, et a été appréciée.

■ Jean-Philippe Blondel, trésorier, a présenté le rapport de trésorerie pour l'exercice 2023 qui a été adopté.

■ Un appel de ce congrès SNUDI FO 13 en direction de tous les personnels a été adopté unanimement par l'AG.

■ Le Conseil Syndical du SNUDI FO 13 a été élu, intégrant de nouveaux membres, ainsi que la commission de contrôle des comptes. Le Bureau Syndical a ensuite été élu.



Cette quarantième assemblée générale, constructive, a réaffirmé la volonté de se battre pour défendre et regagner nos droits, de s'organiser en développant le SNUDI FO 13 pour aider à construire la mobilisation collective pour les revendications.

Quelques images ...

Retraités et actifs
côte à côte pour l'accueil ...



La tribune ...



Une salle nombreuse et attentive ...



Sommaire : P1 : Titres / P 2-3 : Compte-rendu AG / P 4 : Adhésion / P 5-6 : Appel adopté par l'AG

L'école Syndicaliste des Bouches du Rhône, Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Imprimé au siège Organe du SNUDI FO 13 Date dépôt légal : janvier 2024 Dir. de publication : L. Bernabeu. N° CPPAP 1127S 06275



SNUDI-FO 13

contact@snudifo13.org 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13 www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Bulletin 2025

⇒ **Je renvoie ce bulletin d'adhésion rempli par voie postale ou par mail**

Nom et Prénom : Date naissance :/...../.....

Adresse complète :

..... Tel. personnel, portable :

e - mail :

Fonction, Ecole, Commune :

..... à T.Déf T.Pro

Echelon : [....] / Je suis : .Instit. .PE. .PE H-CI. .PE CI-Ex. .AESH. .Contractuel.

Déjà adhérent l'année précédente : .oui. .non.

Je déclare adhérer au SNUDI FO (Date et signature) :

⇒ **Carte 2025 : calcul du montant de cotisation**

66% crédit d'impôt
sous réserve dispositions fiscales
Reçu fiscal début 2026

Cotisation de base : son montant total est **en gras** dans la case correspondant à votre situation.

Pour info : elle comprend la carte annuelle (22 €) + 12 timbres mensuels (montant indiqué sous le total).

| Echelons | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
|----------------|-----------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------|-------------------------|------------------------|------------------------|
| Prof. Ecoles | 91 € (5,75) | 127 € (8,75) | 136 € (9,50) | 142 € (10,00) | 154 € (11) | 157 € (11,25) | 166 € (12) | 178 € (13) | 190 € (14) | 202 € (15) | 214 € (16) |
| Hors Classe | 190 € (14) | 199 € (14,75) | 214 € (16) | 229 € (17,25) | 238 € (18) | 250 € (19) | 253 € (20) | | | | |
| Classe Except. | 214 € (16) | 229 € (17,25) | 241 € (18,25) | 256 € (19,5) | 265 € (20,25) | 271 € (20,75) | 277 € (21,25) | | | | |
| Instituteurs | | | | | | | | | 145 € (10,25) | 160 € (11,5) | 172 € (12,5) |

| | | | |
|-----------|-----------------|---------------|----------------|
| Retraités | moins de 1500 € | 1500 à 2000 € | plus de 2000 € |
| | 90 € | 112 € | 133 € |

| | | |
|--------------------|-----------------------|--------------------|
| AESH | Dispo, congé parental | Contractuel |
| 48 € (2,17) | 50 € | 91 € (5,75) |

Majoration éventuelle : ASH, PEMF : 4 € CPC : 10 € Dir 2-4 cl : 6 € Dir 5-9 cl : 10 € Dir 10 cl et + : 13 €

Cotisation de base + Majoration = €

Si temps partiel à % => Cotisation au prorata de la quotité = €

⇒ **Je règle ma cotisation**

Par chèque(s) Ordre "SNUDI FO" / Joindre chèque(s) au bulletin / Encaissé(s) en 2025, vers fin de mois Mois 2025 (non encore commencés) et montants :

Par virement(s) Programmer le(s) virement(s) en 2025, possible jusqu'au mois d'octobre [Compte : IBAN FR76 1027 8089 7100 0215 7620 121 [BIC CMCIFR2A] **Echéancier ordonné à votre banque** :

| | | | | | | | | | | |
|--------------|------|-----|------|-------|-----|------|---------|------|------|-----|
| Mois de 2025 | janv | fev | mars | avril | mai | juin | juillet | août | sept | oct |
| Montant | | | | | | | | | | |

Par prélèvement(s) automatique(s) Autorisation de prélèvement bancaire

Je soussigné(e) autorise le SNUDI FO des BdRh à effectuer les prélèvements ci-dessous sur mon compte, à cet effet, je joins un RIB à cette fiche.

- Nombre de prélèvements mensuels souhaités : (maximum = nombre de mois 2025 non commencés)

- Mois choisi pour le premier prélèvement : **Date** **Signature**



Appel de l'AG du SNUDI-FO 13 aux enseignants du 1^{er} degré des Bouches du Rhône

***Nos conditions actuelles de travail sont déjà inacceptables !
Nous refusons que les annonces gouvernementales qui découlent
du budget engendrent une rentrée 2025 chaotique !***

Notre assemblée générale se tient quelques jours après la présentation du budget 2025 par le Premier Ministre Barnier.

Avec 40 milliards de coupes dans les services publics, la santé, la Sécurité sociale, ce budget prévoit **4000 suppressions de postes pour l'Ecole publique dont 3155 dans le 1^{er} degré.**

Quant à elle, la Cour des Comptes préconise 100 000 suppressions de postes sur cinq ans, soit 5,5% des effectifs, dans les collectivités territoriales.

Alors que des milliers de classes ont été fermées en 2024, dont 104 dans notre département, le gouvernement prévoit d'en fermer cinq fois plus sur l'ensemble du territoire pour la prochaine rentrée. Concrètement, cela pourrait représenter **entre 300 et 500 postes pour les Bouches du Rhône !**

Nous manquons déjà de tout pour accomplir correctement notre mission d'enseignement auprès de tous nos élèves avec :

- des effectifs surchargés,
- des remplacements non assurés,
- une insuffisance chronique d'AESH,
- une carence, sans cesse aggravée, de places en établissements ou structures spécialisés pour la prise en charge adaptée des élèves en difficulté ou en situation de handicap qui se retrouvent scolarisés par défaut dans nos classes,
- une surcharge des missions de directeurs.trices
- un démantèlement des RASED (maître E, psychologue scolaire),
- une pénurie de postes UPE2A,
- une carence d'ATSEM dans les écoles maternelles...

Avec des milliers de postes de professeurs, d'AESH et de personnels municipaux supprimés, ce serait une véritable saignée qui conduirait à une aggravation sans précédent de nos conditions de travail, une nouvelle dégradation de la prise en charge des enfants en difficulté ou en situation de handicap en augmentation constante, une négation de leurs besoins particuliers aggravant leurs conditions de scolarisation et d'apprentissage, ainsi que celles de tous les élèves et, au bout du compte, une remise en cause du droit à l'instruction pour tous !

Personne ne peut accepter de telles annonces ! Personne ne peut accepter une telle destruction de nos conditions de travail, une telle attaque contre l'Ecole publique !

A cela s'ajoute le refus de l'augmentation du point d'indice en 2025, le blocage des salaires, le report de la revalorisation des retraites de base qui était prévue au 1er janvier 2025 et qui ont pour conséquence l'aggravation de la perte de notre pouvoir d'achat.

Mais l'AG constate que tous les ministères ne sont pas logés à la même enseigne puisque le budget Macron-Barnier qui s'en prend à l'École, à la Sécurité sociale, à l'hôpital et à tous les services publics, « offre » 50,5 milliards d'euros à l'armée, soit 3,3 milliards de plus qu'en 2024. Le Service National Universel (SNU) qui doit se généraliser représente à lui seul 10 milliards d'euros.

De l'argent, il y en a pour la guerre, pour enrôler la jeunesse mais pas pour l'instruire ni pour l'émanciper !

L'AG du SNUDI-FO 13 a pris connaissance de l'alerte sociale adressée à la ministre Genetet, par l'ensemble des organisations syndicales représentatives au Ministère de l'Éducation Nationale, avec menace d'un préavis de grève à compter du 4 novembre 2024 si les négociations ne sont pas ouvertes dans les plus brefs délais, car elles considèrent qu'« *une ligne rouge a été franchie* ».

L'AG estime que nos conditions actuelles de travail sont déjà inacceptables. Nous refusons que les annonces gouvernementales qui découlent du budget engendrent une rentrée 2025 chaotique !

L'unité la plus large des enseignants et des organisations syndicales doit se réaliser, à tous les niveaux, dans la mobilisation et la grève, pour faire reculer la ministre et le gouvernement pour obtenir la satisfaction de toutes nos revendications :

- Annulation des 4000 suppressions de postes.
- Recrutement massif d'enseignants sous statut pour diminuer les effectifs et assurer les remplacements des professeurs absents.
- Réouverture et création des places dans les instituts et des classes spécialisées avec des personnels qualifiés (psychologues, médecins scolaires, enseignants spécialisés, RASED, AESH, ...) à hauteur des besoins pour les élèves en difficultés ou en situation de handicap.
- Respect des notifications MDPH, accompagnées de l'avis systématique de l'équipe enseignante sur les conditions de scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH.
- Augmentation des salaires tout de suite, sans contrepartie, par l'augmentation de 28.5% de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis 2000 et l'inflation, afin que cela soit pris en compte dans le calcul de nos retraites.
- Indexation de la valeur du point d'indice et des pensions sur la hausse des prix pour ne plus subir l'inflation et la perte de pouvoir d'achat.

C'est la position que défendra le SNUDI-FO 13 auprès des autres organisations syndicales départementales. L'AG donne mandat au bureau pour prendre contact avec elles dans le cadre du préavis.

L'AG invite les collègues à se réunir dans les écoles et à discuter de la situation et de ces propositions. Elle les invite à lister leurs revendications et à mettre en œuvre tous les moyens, y compris par la grève, pour les obtenir avec l'aide du syndicat.

Marseille, le 18 octobre 2024

Adopté à l'unanimité